

DT40 Révision 9 : les points clés à retenir



CE QU'IL FAUT RETENIR

Une nouvelle version du référentiel DT40 entrera en vigueur au plus tard le 1er juillet 2026.

Cette évolution vise à renforcer la sécurité des interventions en milieu industriel et à harmoniser les pratiques.

L'obligation de formation N1 / N2 dépend désormais de l'évaluation des risques réalisée par l'entreprise utilisatrice.



UNE CULTURE SÉCURITÉ FORTEMENT RENFORCÉE

La culture sécurité est désormais intégrée dans l'ensemble des formations N1 et N2.

Deux règles d'or sont mises en avant :

- Pas d'autorisation de travail = pas de mise au travail
- Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP

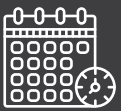


DES FORMATIONS PLUS CONCRÈTES ET PLUS OPÉRATIONNELLES

N1 : une formation plus pratique, avec des exercices interactifs et des mises en situation.

N2 : une formation refondue, recentrée sur la préparation, l'encadrement et la gestion de l'intervention.

L'objectif est de renforcer les réflexes sécurité, la capacité d'analyse et le comportement terrain.



UNE DURÉE DE VALIDITÉ HARMONISÉE

À compter du 1er juillet 2026, les certificats N1 et N2 auront une durée de validité de 3 ans. Les certificats N2 délivrés avant le 1er juillet 2026 conservent une validité de 4 ans.

Cette mesure permet une harmonisation des cycles de renouvellement.



DES MODALITÉS D'ÉVALUATION RENFORCÉES

Les critères de réussite sont plus exigeants :

- note minimale de 16/20
- validation des questions éliminatoires
- pour le N2, ajout d'une évaluation pratique des compétences et du leadership

Contactez-nous pour évaluer vos besoins